



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

NEGOCIATIONS SALARIALES 2013

Encore Insuffisant

[France Telecom - Orange]

Mars 2013

Les négociations salariales sont engagées depuis le 4 mars dernier, dans un cadre présenté par l'entreprise comme « très contraint ». Malgré une conjoncture économique (*perte de chiffre d'affaire, poids de la réglementation...*), la CFDT garde le maintien du pouvoir d'achat des salarié(e)s en tête de ses priorités !

Les revendications CFDT

- Une enveloppe d'augmentation de 3% au 1^{er} janvier;
- Des mesures spécifiques pour les bas salaires ;
- Un accord incluant les fonctionnaires non cadres ;
- Une enveloppe financière dédiée à la promotion qui doit être revalorisée afin de reconnaître les efforts d'adaptation du personnel aux nouvelles compétences demandées par l'entreprise.

Nous demandons par contre qu'une autre négociation «emploi et compétences», liée aux parcours professionnels et aux promotions, soit ouverte, hors négociation salariale.



La modération salariale comme politique sociale ?!

Les propositions actuelles de la direction se résument à des augmentations historiquement basses :

- Pas d'enveloppe d'augmentations individuelles, « *pas pour des raisons idéologique, mais tout simplement pour des raisons de budget* » (dixit la Direction);
- **312 euros /an** pour tous les non cadres^(*), avec 212 euros au 1^{er} janvier et 100 euros au 1^{er} juillet.
- **450 euros /an** pour tous les cadres^(*), à la date anniversaire.
- Refus de la date anniversaire au 1^{er} janvier.
- **100 euros en base annualisé** pour les fonctionnaires non cadres dans le CFT au 1^{er} juillet ;
- Un budget promotions de 0,25% avec un budget supplémentaire de 0,05% pour les sous positionnés et de 0,05 % pour l'égalité professionnelle.

En complément, la direction propose deux enveloppes spécifiques (*en cours de discussion*):

1. De 0,1% pour l'évolution professionnelle ainsi que pour le repositionnement salarial.
2. Pour les promotions perdantes des fonctionnaires, également mise sur la table des négociations.

(*) Le budget de la mesure correspond à la moyenne de 1,2% des salaires des non cadres (*non fonctionnaires*), et de 0,9% pour ceux de tous les cadres

La négociation est bien avancée et les propositions de l'entreprise restent encore insuffisantes. A ce stade, beaucoup de nos revendications n'ont pas été entendues comme sur les bas salaires cadres et non cadres, les minima d'embauches.

La CFDT ne lâche rien afin d'obtenir de meilleures propositions de l'entreprise.

Avec notre Webzine, retrouvez le point de vue CFDT sur l'actualité France Télécom

Retrouvez ce tract et nos informations CFDT sur Intr@noo / [Espace syndicats](#)

Et sur Internet:

<http://cfdt-ftorange.fr>

<http://www.facebook.com/dsccfdt.orange>

http://twitter.com/CFDT_FTOrange

